

De : [REDACTED]
A : [Assemblees Urbanisme](#)
Objet : Re: Lien pour la consultation virtuelle du 21 octobre 2021
Date : 26 octobre 2021 21:16:55
Pièces jointes : [REDACTED]

Bonjour,

Suite à la consultation sur le projet L-2001-3794, voici quelques questions auxquelles je désire avoir des éclaircissements :

- 1- Serait-il possible d'avoir plus de détails sur les travaux qui seront effectués? (C.-à-d. Plan d'architecture 3D). Serait-il possible d'y avoir accès avant la fin de la période de la consultation écrite du 5 novembre?
- 2- Serait-il possible d'avoir plus de détails au niveau des échéanciers des travaux?
 - a. Quand commenceront les travaux?
 - b. Quelle est la durée des travaux?
- 3- La nouvelle construction aura-t-elle un impact sur la capacité des infrastructures municipales?
 - a. Approvisionnement de l'aqueduc?
 - b. Drainage des égouts sanitaires et pluviaux? Je tiens à préciser que le système d'égout pluvial de la rue est complètement désuet et a causé à de nombreuses reprises des dégâts d'eau à ma résidence (photo à l'appui).
- 4- Les conteneurs semi-enfouis sont-ils sécuritaires pour une utilisation dans un quartier résidentiel avec des enfants? (P. ex. est-ce qu'il y a un risque de chute dans le conteneur par un enfant?)
- 5- Est-ce que le projet inclut un terrain de jeu pour les enfants de la résidence et ce terrain sera-t-il clôturé comme il l'est actuellement?
- 6- Le nouveau projet inclus-t-il des lampadaires? Existe-t-il une réglementation afin de limiter la hauteur de ceux-ci pour minimiser la pollution lumineuse pour les voisins?
- 7- Avec un plus grand stationnement, comment se produira la gestion de la neige en hivers? Est-ce que la neige devra être enlevée par un camion-benne? Est-ce qu'il y a un risque que la neige soit poussée contre la haie de cèdre et risque de l'endommager? Ou causer une accumulation d'eau lors de la fonte au printemps?
- 8- Est-ce que la hauteur de 10m risque de causer plus d'ombrage sur notre terrain?
- 9- Je suppose que pour effectuer les travaux, de nombreux arbres matures devront être abattus. Est-ce que de nouveaux arbres seront plantés? Est-ce que ceux-ci peuvent être plus grands que 1m et un tronc de 5cm tel que stipulé dans le document *project-reglement-l-2001-3794.pdf*.

J'aimerais aussi manifester mon inquiétude au niveau des va-et-vient avec un stationnement plus grand, car celui-ci se situe directement à côté de nos chambres à coucher. Avoir davantage de trafics, de va-et-vient, les systèmes d'alarme d'auto, etc. peut être dérangement pour nous lorsqu'on travaille de nuit et dormons de jour.

Cordialement,

Francis Gougeon, Ing.